

## VALIDATION D'ACQUIS

Année universitaire: 2023/2024

## Formulaire à retourner à la scolarité LANSAD avant Le 30 novembre 2023 pour le 1<sup>er</sup> semestre Le 30 mars 2024 pour le 2<sup>ème</sup> semestre

La demande écrite, valant <u>uniquement</u> pour une UE de langue obligatoire, doit être accompagnée des justificatifs de moins de 10 ans.

Seuls sont acceptés, par exemple, les diplômes obtenus à l'étranger ; les UE de langue validées dans un niveau supérieur ou égal au diplôme préparé.... Ne sont pas pris en compte les certifications (<u>TOEIC</u>, TOEFL.....)

N° étudiant :
Nom (en majuscules): Prénom:
Mail :
Inscrit à l'université de Paris Cité(année + intitulé du diplôme) :
<b>Votre demande de validation concerne :</b> Semestres 1 ET/OU 2, <b>UE</b> (précisez la langue)

Date, signature:

Avis de la direction du département LANSAD :